



BIEN VIVRE À FOISSIAT

Pour garder la commune propre et agréable, merci de **ramasser les déjections de votre animal.**

Prévoyez un sachet avant de partir en balade ! Sinon, 2 points de distribution sont disponibles dans le Clos de la Mairie et à l'entrée de la salle multimédia, Route de Montclair

**LES CROTTES,
C'EST DANS LE SAC**



**Merci de ramasser
les crottes de
votre chien**

CROTTE NON RAMASSÉE = AMENDE DE 35 €

